

Séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Godmanchester, tenue le 22 janvier 2024 à 18h30, en la salle du conseil au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

Sont présents à cette séance les membres du conseil : Mme Marie Galipeau, M. Michel Duhème, Mme Alyssa Leblanc, M. Jean-Maurice Daoust, Mme Judith Fouquet et Mme Sylvie Lemay.

Constituant un quorum sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Poirier.

La directrice générale par intérim Madame Jacinthe Murphy est également présente.

---

**2024-01-22-019**

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet  
APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

QUE l'assemblée soit ouverte à 18h30.  
ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

**2024-01-22-020**

PROPOSÉ PAR : Sylvie Lemay  
APPUYÉ PAR : Alyssa Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. Ouverture de l'assemblée; ®
2. Approbation de l'ordre du jour; (d.j.) ®
3. Adoption du budget 2024; (d.j.) ®
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026; ®
5. Fermeture de l'assemblée. ®

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

**2024-01-22-021**

PROPOSÉ PAR : Jean-Maurice Daoust  
APPUYÉ PAR : Marie Galipeau

**ADOPTION DU BUDGET 2024**

QUE les prévisions budgétaires équilibrées pour l'année 2024 au montant de 2 102 275\$ soient adoptées comme suit :

<b>REVENUS</b>	<b>2024</b>
Taxes	1 428 867\$
Paiement tenant lieu de taxes	0\$
Autres recettes de sources locales	202 417\$
Transferts	470 991\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 102 275\$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	480 657\$
Sécurité publique	463 778\$
Transport	548 669\$
Hygiène du milieu	248 705\$
Urbanisme-mise en valeur du territoire	95 055\$
Loisirs et culture	65 842\$
Frais de financement	3 225\$
Remboursement prêt égouts secteur Est	9 800\$
Immobilisations	186 544\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 102 275\$</b>

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

**2024-01-22-022**

PROPOSÉ PAR : Alyssa Leblanc  
APPUYÉ PAR : Sylvie Lemay

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2024-2025-2026 soit adopté comme suit :

<b>Programme triennal d'immobilisations</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
<b>Administration</b>			
Rénovation bureau administratif			
Acquisition équipement bureau	15 000\$		
<b>Incendie</b>			
Acquisition camion incendie	75 000\$	75 000\$	75 000\$
Acquisition équipement incendie	74 000\$	74 000\$	74 000\$
<b>Travaux publics</b>			
Pavage chemins	22 544\$		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>186 544\$</b>		

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

**2024-01-22-023**

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet  
APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Que l'assemblée soit levée à 19h15.  
ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Pierre Poirier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jacinthe Murphy  
Directrice générale par intérim